

**Délibération 2023-059**

**SEANCE DU 27 JUIN 2023**

Date de la convocation : mercredi 21 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-sept juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, DUPONT Joël, VASSELIN Denise.

**Pouvoirs :** LELANDAIS Guillaume (pouvoir à RIES Stéphanie), TRAVERT Dominique (pouvoir à VASSELIN Denise).

**Excusés :** LELUBEZ Marlène, BEHELLE Anthony.

**Secrétaire de séance :** ROUXEL Dominique

**Objet : LOTISSEMENT DU BOIS DE L'ENFER (4<sup>e</sup> TRANCHE) – DENOMINATION VOIE**

Monsieur le Maire présente l'avancement du chantier de l'aménagement de la 4<sup>e</sup> tranche du lotissement du Bois de l'Enfer. A ce stade, il convient de prévoir la dénomination de la voie et la numérotation des parcelles en cours de création.

Pour rester dans l'inspiration des rues voisines, deux propositions ont été soumises à l'avis du Conseil Municipal : rue des Iris ou rue des Boutons d'Or.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 2 abstentions, décide :

- décide de dénommer la nouvelle voie rue des Iris,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS